

Association du comité de défense du CH de Sarlat

Compte-rendu entretien avec le Directeur

Le 23 décembre dernier des membres du bureau de l'Association ont été reçus à Périgueux par Mr Lefevre, Directeur du CH de Périgueux, Sarlat et Lannemary. Mr Lefevre avait en sa possession le rapport définitif d'expertise qu'il venait de recevoir de l'ARS mais non divulgable en l'état car pas encore anonymisé a-t'il justifié.

Il a expliqué le projet tel que nous le connaissons déjà, précisant que des actions en faveur du CH de Sarlat seraient développées, pour répondre aux besoins de santé de la population.

Il a reconnu que la problématique immobilière était importante (vétusté de certains services) et que la situation financière demeurait préoccupante. Cependant les autorités de tutelle confirmeraient la mission qui lui est assignée : celle de maintenir en activité le CH de Sarlat.

Il a défendu le projet médical, proposé et validé par l'ARS, qui maintient la maternité même déficitaire, et augmentera l'activité globale de l'établissement en lien avec le CH de Périgueux.

Les objectifs seraient de développer au sein de l'établissement des activités de court séjour (soins aigus de médecine), de développer des prestations de santé qui n'existent pas à ce jour (consultations avancées de spécialités inexistantes aujourd'hui (mais sans pouvoir préciser encore lesquelles ...). Pour lui il est inexact de considérer la chirurgie conventionnelle en parallèle de l'ambulatoire. La chirurgie ambulatoire n'est pas une chirurgie dégradée. Il parle d'une population réceptive à ces évolutions. Il a précisé que la chirurgie ambulatoire est un gage de développement de l'activité du CH de Sarlat.

Il a cependant relevé les problèmes de recrutement lié à la démographie médicale. Le CH de Périgueux connaît aussi des difficultés de recrutement médical. Il nous a affirmé que le comité médical de Périgueux était très motivé pour mettre en place de l'activité programmée mais rien de concret à nous présenter le jour de notre entretien.

Sur les transports sanitaires, il admet que le problème n'est pas résolu, précise que L'ARS a accordé un hélico 24h/24h mais qu'une seule garde ambulancière (situation actuelle) n'est pas suffisante.

Résumé de notre intervention

Le Directeur s'étant lui-même présenté comme pragmatique, nous avons donc demandé des réponses pragmatiques ... Sur le projet médical que nous rejetons, nous avons re-développé notre analyse de la situation locale et nos arguments contre le projet en cours.

Nous avons rappelé que nous n'étions pas opposés à toutes nouvelles activités, bien au contraire.

Pour nous, la chirurgie ambulatoire à Sarlat, est une avancée mais elle ne s'oppose pas à la nécessité de maintenir une activité de chirurgie conventionnelle qui ne répond pas aux mêmes besoins sanitaires.

Nous avons dénoncé cette stratégie gestionnaire qui consiste à vouloir développer des activités au détriment de certaines autres. Nous ne sommes pas dans la concurrence d'activités mais bien dans la complémentarité nécessaire et indispensable pour la survie de tous les autres services de soins (en particulier la maternité, les urgences).

Pour exemple, sur les finances, la création d'une nouvelle unité de gériatrie aigüe (ouverte depuis maintenant quelques jours) n'aura pas le même impact financier pour l'établissement que l'activité chirurgicale. Nous constatons malheureusement que le déficit du CH (estimé à ce jour à 2 millions 500) se creuse encore un peu plus depuis la fermeture des soins continus et des lits de chirurgie ; l'activité (par le biais de sa tarification) est en baisse donc les recettes aussi....

Sur les problématiques immobilières, nous avons rappelé que cet état s'imposait à nous, faute d'une politique d'investissement cohérente depuis plusieurs années. Nous avons perdu beaucoup

de temps (au-delà de nos illusions) quand le projet de nouvel hôpital par exemple était défendu par ceux- la même qui ont ensuite décidé d'une rénovation, puis finalement d'une restructuration !!! Une série d'audit, de projets architecturaux, de montage financier, bref de promessesnon tenues. La population de notre bassin de vie n'est pas responsable de cette gestion et n'a pas à subir les conséquences de ces mauvais choix, de ces orientations mal évaluées puis abandonnées.

Sur les projets de coopération médicale entre l'hôpital de Périgueux et Sarlat (dont on nous parle depuis plusieurs années), nous n'avons toujours rien de précis, rien de concret. L'étape en cours serait celle de la discussion.. Le directeur semble optimiste mais parle encore de plusieurs mois nécessaire pour faire aboutir ses projets de développement de nouvelles activités et des temps médicaux partagés.

Mais nous savons combien le temps est un vecteur de souffrance, de pertes de chance pour nous, usagers de la santé....En attendant, plus de soins continus, des lits de chirurgie qui ferment, des chirurgiens qui quittent le navire (volontairement ou pas) ;

Sur les transferts sanitaires, qui vont inéluctablement se multiplier, pas d'anticipation réelle tant sur les moyens matériels que sur l'impact financier que ces transferts vont générer.

Notre délégation n'est donc pas sortie de cette entrevue plus rassurée qu'hier !! Mais plus que jamais convaincue et déterminée que notre analyse tient la route, que nos inquiétudes pour l'avenir de notre droit d'accès à la santé, sont légitimes.

Rencontre avec la Ministre déléguée chargée des personnes âgées et de l'autonomie à Bordeaux le 16 janvier

Suite à notre demande écrite adressée à la Ministre de la Santé, une délégation de l'Association a été reçue le 16 janvier dernier, à Bordeaux, par la Ministre déléguée, Mme Delaunay et son conseiller, Mr Lautman (Marisol Touraine ayant été retenue à Paris), Pendant plus d'une heure nous avons exposé notre analyse de la situation locale, et précisé nos revendications. Nous attendons maintenant de cet échange, une série d'effets secondairesA cette occasion nous avons remis copies de nos 8000 signatures au Ministère de la Santé.

17 janvier, nous nous sommes invités au conseil municipal de Castelnau.

Le député et Maire, Germinal Peiro, a proposé à la délégation présente de s'exprimer. Son Conseil a par ailleurs voté à l'unanimité des présents notre motion de solidarité à l'hôpital. Nous comptons désormais 18 communes, solidaires de notre action.

Notre légitimité et notre détermination, nous la devons aux 8000 signatures de la pétition, aux adhérents de l'Association, au soutien des commerçants, à la participation active de beaucoup d'entre vous aux mobilisations, ... Nous vous en remercions et savons encore pouvoir compter sur vous. Pensez par ailleurs au renouvellement de votre adhésion pour l'année 2014.

Le 20 janvier, le conseil de surveillance de l'hôpital se réunit à 10h00 (présence du Maire, du Directeur, représentants des tutelles, président de la CME....). Les syndicats CGT et SUD ont décidé d'appeler à un rassemblement des personnels à 9h45 ce jour là.

L'Association appelle ses adhérent(e)s, sympathisant(es), signataires de la pétition... à rejoindre l'action des hospitaliers pour exiger des membres du conseil de surveillance, l'élaboration d'un nouveau projet médical et toute la transparence sur l'ensemble de leurs décisions.

.....